



Didier AUBRY
Maire de MERCEY LE GRAND 25
Communauté de Communes du Val Marnaysien
Vice Président AMR 25
Association des Maires Ruraux du Doubs

Villages d'avenir

- **Annonce** : par la Première Ministre Elisabeth BORNE le 15 juin 2023 dans le cadre du plan [France Ruralités](#)
- France ruralités :
 - Fruit de plusieurs mois de **travail et de concertations**
 - Conduit par **Dominique Faure, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales**
 - Sur le terrain à la rencontre des acteurs des territoires ruraux.

Villages d'avenir

- France ruralités : quatre grands axes :
- 1 - soutenir davantage les communes rurales dans la conduite de leurs projets grâce au lancement d'un nouveau programme de l'ANCT, baptisé « Villages d'avenir »,
- 2 - reconnaître et rémunérer la contribution des territoires ruraux à la **planification écologique** en augmentant le montant de la dotation biodiversité de 40 à 100 M€
- 3 - apporter des **solutions aux problèmes du quotidien des habitants des campagnes** grâce à des mesures concrètes et immédiates
- 4 - pérenniser les **Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)**.

Villages d'avenir

Sébastien Lanoye, sous-préfet de Montbard 21 :

En vrac, le plan France Ruralité vise

- à apporter **plus de souplesse administrative** pour répondre aux demandes des communes rurales
- à encourager ces territoires à porter une **réflexion sur des projets de mobilité** grâce à l'intervention d'un bureau d'étude,
- à **défendre la culture et le patrimoine**
- à agir pour la **sécurité** au quotidien.
- À valoriser à **la protection de l'environnement** par le biais du fonds biodiversité.
- À refondre des zones de revitalisation rurale, ZRR

Pour revitaliser les petites communes via des aides économiques afin de soutenir l'installation d'entreprises, de professionnels de santé, etc. « *En Côte-d'Or, il est en cours de redéfinition* » résume Sébastien Lanoye.

Villages d'avenir

- **Objectif** : accompagner des **communes rurales de moins de 3 500 habitants** dans la réalisation de leurs projets de développement
- **Pilotage** : par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Compléter **l'appui en ingénierie** aux territoires porté par les programmes
- Suite de :
 - Action cœur de ville,
 - Petites Villes de demain,
 - Territoires d'industrie,
 - Avenir montagnes

**Un plan ambitieux pour davantage d'équité territoriale :
enfin les communes rurales !**

Villages d'avenir

Faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune

Comment ?

- en **accompagnant leurs projets**
- et en **les orientant vers les dispositifs et aides existantes**
 - **de l'État : ex Fonds Vert, DETR ..**
 - **des autres partenaires financeurs**
 - **Région BFC**
 - **Département**
 - **Syndicat d'Energies**
 - **CAF : Caisse Allocation Familiale**

Villages d'avenir

Faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune

Comment ?

- en recrutant de **120 chefs de projets de l'Agence**, installés auprès des préfets
- **Un chef de projet par département**
- **A disposition des communes retenues**

Villages d'avenir

- **Communes rurales en France :**
 - **88%** des communes sont rurales
 - **33%** de la population française habite dans une commune rurale :
 - **22 millions de Français**

Villages d'avenir

Communication :

- par Préfecture
- par AMRF

Congrès national octobre 2023

- avec **Christophe Béchu**, ministre de la Transition **écologique** et de la Cohésion des territoires de France
 - et **Dominique Faure**, ministre de la Ruralité et des collectivités territoriales
- « Notre présence avec Dominique Faure est pour vous dire **qu'on est à vos côtés** et à côté pour vous donner un coup de main. Sans vous, la France ne serait pas tout à fait la France. »

Revue 36 000 communes Oct 2023



Villages d'avenir

Communication : par l'Etat

ce droit au village.

Notre présence avec Dominique Faure est pour vous dire qu'on est à vos côtés et à côté pour vous donner un coup de main. Sans vous, la France ne serait pas tout à fait la France.



Villages d'avenir

1^{RE} VAGUE – LAURÉATS 2024

DOSSIER DE PRESSE - 21 DÉCEMBRE 2023



Villages d'avenir

Communication : par l'Etat

Villages d'avenir



Un appui de proximité en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets

Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du **plan France Ruralités**, Villages d'avenir vise à accompagner des **communes rurales de moins de 3 500 habitants** dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'Etat comme des autres partenaires financeurs.



2 458
communes labellisées
Villages d'avenir

Suite à un appel à candidatures pour une première vague de communes labellisées, les préfets, en lien avec les collectivités locales, ont identifié les communes à accompagner.

Elles bénéficieront d'un appui dans le cadre du programme à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois.

27 communes
lauréates par département
en moyenne

889 habitants :
taille moyenne des
communes accompagnées

2,2 millions
d'habitants
vivant dans une commune
lauréate Village d'Avenir

120 chefs de projet pour accompagner les collectivités

120 chefs de projet (dont 20 financés par le Cerema) seront recrutés à partir de janvier 2024, soit 1 à 2 par département, et placés au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et DDT, afin d'épauler les communes dans leurs projets.

Les communes lauréates de Villages d'avenir disposeront ainsi d'un interlocuteur identifié en appui pour faire avancer leurs projets auprès de l'ensemble des services de l'Etat.

Ces chefs de projet pourront vous aider dans la mobilisation de différents dispositifs et ressources permettant de faciliter le franchissement des différentes étapes de définition et de réalisation des projets :

- lancement d'un **diagnostic territorial** si nécessaire,
- mobilisation d'**appui en ingénierie locale** ou via la mobilisation de prestations, afin de s'appuyer sur l'offre existante sur le territoire,
- **recherche de financements** publics et privés (identification des dispositifs mobilisables, au niveau de l'Europe, de l'Etat et des partenaires territoriaux, régions, départements, etc., accompagnement dans les échanges avec les partenaires privés, aide au montage de dossiers si besoin),
- vigilance et appui vis-à-vis de la **conformité du projet** aux règles administratives (environnement, urbanisme, sécurité...),
- prise de contact avec les **interlocuteurs adaptés** des services de l'Etat mais aussi des autres financeurs et organismes adaptés au projet,
- aide au **repérage de projets similaires** pour faciliter les retours d'expériences ou sources d'inspiration,
- information sur de **nouveaux dispositifs** pouvant intéresser la commune,



Villages d'avenir est un label qui valorisera les communes lauréates et en facilitera la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation.

PROJETS DES COMMUNES LAURÉATES

Villages d'Avenir vise à accompagner **tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune**: projet de service nouveau et de proximité, réhabilitation/valorisation de bâtiment structurant, réaménagement de centre bourg ou d'une place de village, projet culturel et touristique, nouvelle vision globale de la sécurité routière au sein du village, développement d'un commerce ou point multi-services, ...

PROCHAINE ÉTAPE DIAGNOSTIC DES PROJETS POUR CONSTRUIRE L'ACCOMPAGNEMENT À MOBILISER

Suite à l'annonce des lauréats, les chefs de projet prendront l'attache des maires afin de définir avec eux une feuille de route locale (nombre de projets accompagnés, rétroplanning de travail) et identifier les étapes suivantes en termes d'accompagnement (finition du projet, mise en conformité avec les réglementations, accompagnement au tour de table financier, identification de la maîtrise d'ouvrage et procédure de sélection d'une maîtrise d'œuvre).

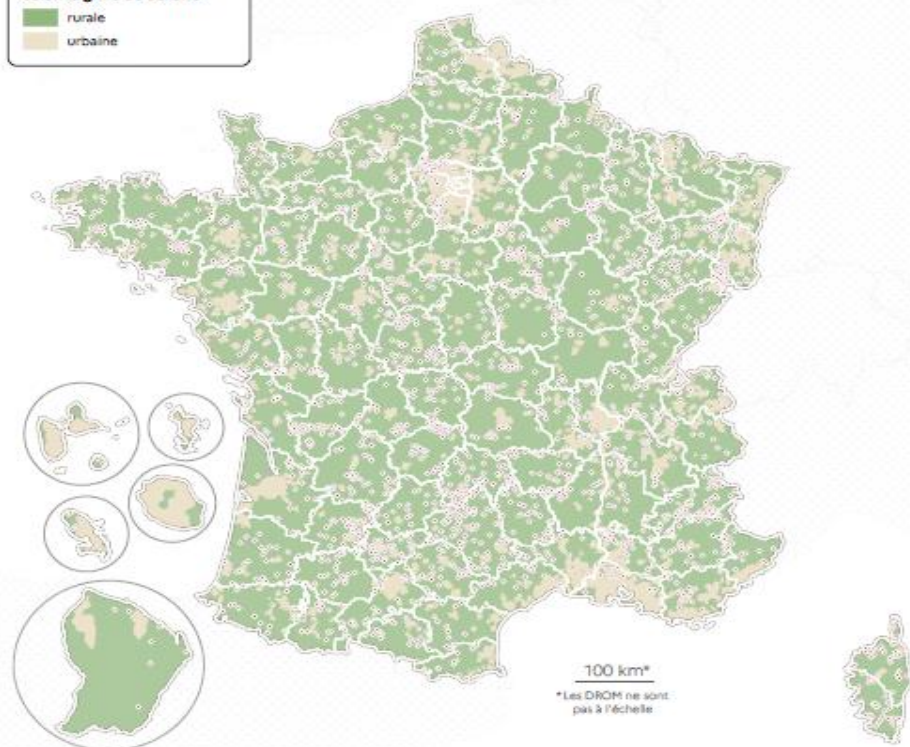
L'accompagnement mobilisé visera à inscrire le déploiement du projet dans le respect du développement durable.



Carte nationale

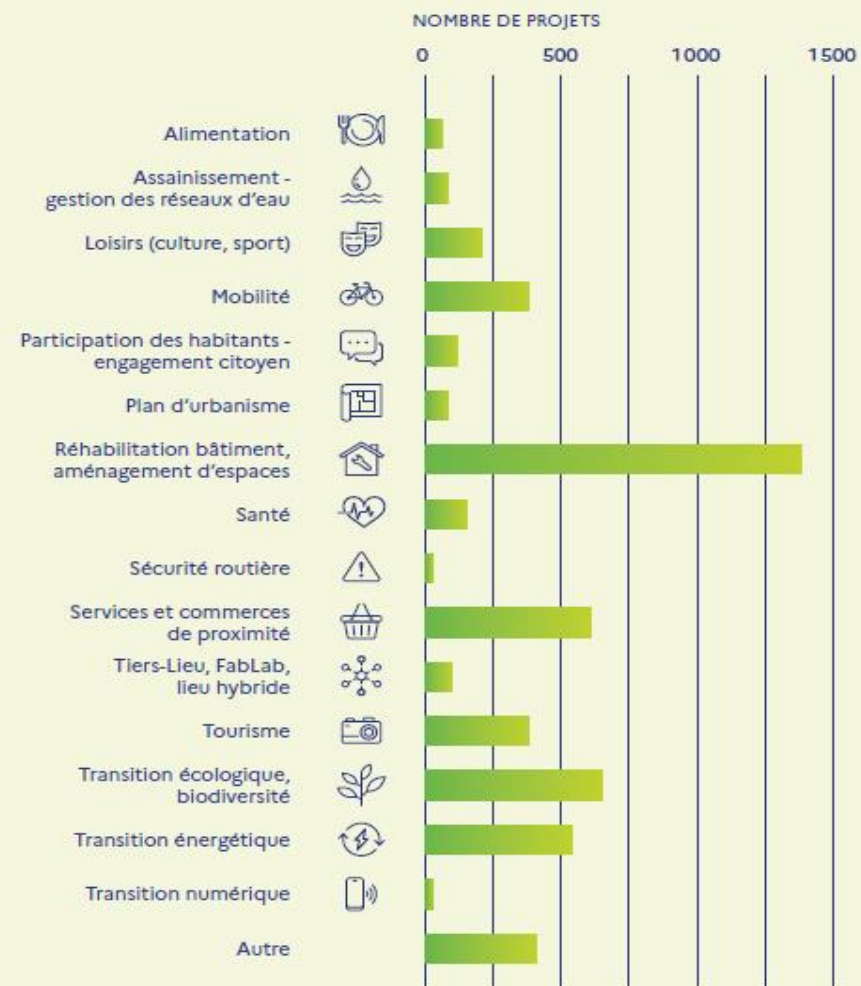
2 458 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 02 janvier 2024



THÈMES D'APPUI SOLLICITÉS

Une grande diversité de projets et de demandes d'accompagnement



Quelques exemples de projets

Réhabilitation de bâtiments



Une commune dispose d'un **bâtiment communal historique** qu'elle souhaite **réhabiliter et transformer en tiers-lieu** (café associatif, jardin potager partagé, point d'information et d'accueil des randonneurs du GR). La commune a besoin d'appui pour mieux concrétiser l'utilisation potentielle du lieu, penser sa gestion, travailler avec les habitants, obtenir le permis de construire (alors qu'elle a un patrimoine classé proche), conduire les travaux.



Le bar de la commune a fermé il y a un an. La commune a récupéré la licence IV et les locaux et souhaite **rouvrir un commerce multiservices et un café**. Elle a besoin d'un appui pour trouver des financements pour la rénovation du bâtiment, trouver la personne adaptée pour gérer le lieu, identifier la forme juridique de relation avec le gérant du lieu et de la mise à disposition du bâtiment.

Services et commerces de proximité



Mobilité



Une commune souhaite **aménager des liaisons douces et piétonnes** sur son territoire notamment pour sécuriser le trajet des enfants allant à l'école. Elle a besoin de valider le parcours avec la DDT et les collectivités territoriales concernées et d'obtenir des financements.

Loisirs



Une commune a obtenu des financements dans le cadre des JOP 2024 pour **créer un terrain de sports multi activités** et a besoin d'appui pour lancer les marchés de réalisation des travaux (écriture du cahier des charges) et organiser la gestion de l'utilisation du terrain.



Une commune souhaite **mettre en place des éléments de sécurité routière** dans sa commune pour répondre aux inquiétudes de la population vis-à-vis d'une traversée trop rapide du village, des zones dangereuses et insécurisées. La commune a besoin d'un appui pour la concertation avec la population, la réalisation d'un diagnostic des zones réelles de dangerosité et réaliser les travaux.

Sécurité routière



Tourisme et transition écologique



Une commune a un projet de **valorisation touristique d'étangs** tout en préservant leur biodiversité. Elle souhaite préciser le projet, renforcer l'accessibilité des lieux, prévoir des aménagements divers (jeux pour enfants, buvette,...) tout en respectant et valorisant la biodiversité des lieux.

Bourgogne-Franche-Comté

Côte-d'Or (21)

Arceau
Aubaine
Bellefond
Belleneuve
Bligny-sur-Ouche
Époisses
Flourey-sur-Ouche
Laignes
Meursault
Saint-Seine-l'Abbaye
Saint-Usage
Saulon-la-Chapelle
Sombornon
Trochères
Vandenesse-en-Auxois
Verrey-sous-Salmaise
Villaines-en-Duesmois
Villers-les-Pots

Doubs (25)

Amancey
Blamont
Bonnétage
Charquemont
Chay
Colombier-Fontaine
Devecey
Geney
La Longeville
Les Premiers Sapins
Mouthe
Naisy-les-Granges
Rang
Sancey
Val d'Usiers

Haute-Saône (70)

Amance
Charcenne

Combeaufontaine
Conflans-sur-Lanterne
Corre
Cromary
Dampierre-sur-Linotte
Esmoulières
Étuz
Faucogney-et-la-Mer
Ferrières-lès-Scey
Flagy
Flourey-lès-Faverney
Fresne-Saint-Mamès
Fretigney-et-Velloreille
Gevigney-et-Mercey
Grandvelle-et-le-Perrenot

La Rochelle
Lavoncourt
Le Val-Saint-Éloi
Liévans
Loulans-Verchamp
Magnoncourt
Marnay
Montbozon
Montot
Neurey-lès-la-Demie
Noidans-le-Ferroux
Pesmes
Quincey
Raddon-et-Chapendu
Rioz
Saint-Rémy-en-Comté
Vauvillers
Villersexel
Voray-sur-l'Ognon

Jura (39)

Annoire
Arlay
Bellefontaine

Bletterans
Bois-d'Amont
Chamole
Choux
Commenailles
Cousance
Domblans
Les Moussières
Longchaumois
Mesnois
Mont-sous-Vaudrey
Mouchard
Neublans-Abergement
Orgelet

Patornay
Petit-Noir
Pont-de-Poitte
Prémanon
Saint-Aubin
Villards-d'Héria
Vincent-Froideville

Nièvre (58)

Arquian
Billy-sur-Oisy
Brassy
Brinon-sur-Beuvron
Cervon
Châteauneuf-Val-de-Bargis
Chaulgnes
Corvol-l'Orgueilleux
Donzy
Dun-les-Places
Entrains-sur-Nohain
Gien-sur-Cure
La Chapelle-Saint-André
Lavault-de-Frétoy

Livry
Montsauche-les-Settons
Moux-en-Morvan
Narcy
Oisy
Planchez
Pougues-les-Eaux
Saint-Honoré-les-Bains
Saint-Pierre-le-Moûtier
Tannay

Saône-et-Loire (71)

Broye
Chissey-en-Morvan
Cussy-en-Morvan
Iguerande
La Grande-Verrière
Saint-Christophe-en-Brionnais
Saint-Émiland
Saint-Germain-du-Bois
Semur-en-Brionnais
Varenne-l'Arconce

Territoire de Belfort (90)

Angeot
Anjoutey
Banvillars
Bermont
Boron
Botans
Bourogne
Brebotte
Bretagne
Chavanatte
Chèvremont
Dorans
Étueffont
Grosmagny
Grosne
Lachapelle-sous-Rougemont
Lebetain
Morvillars
Petitefontaine
Recouvrance
Rougemont-le-Château
Sevenans
Urcerey
Vauthiermont
Vellescot

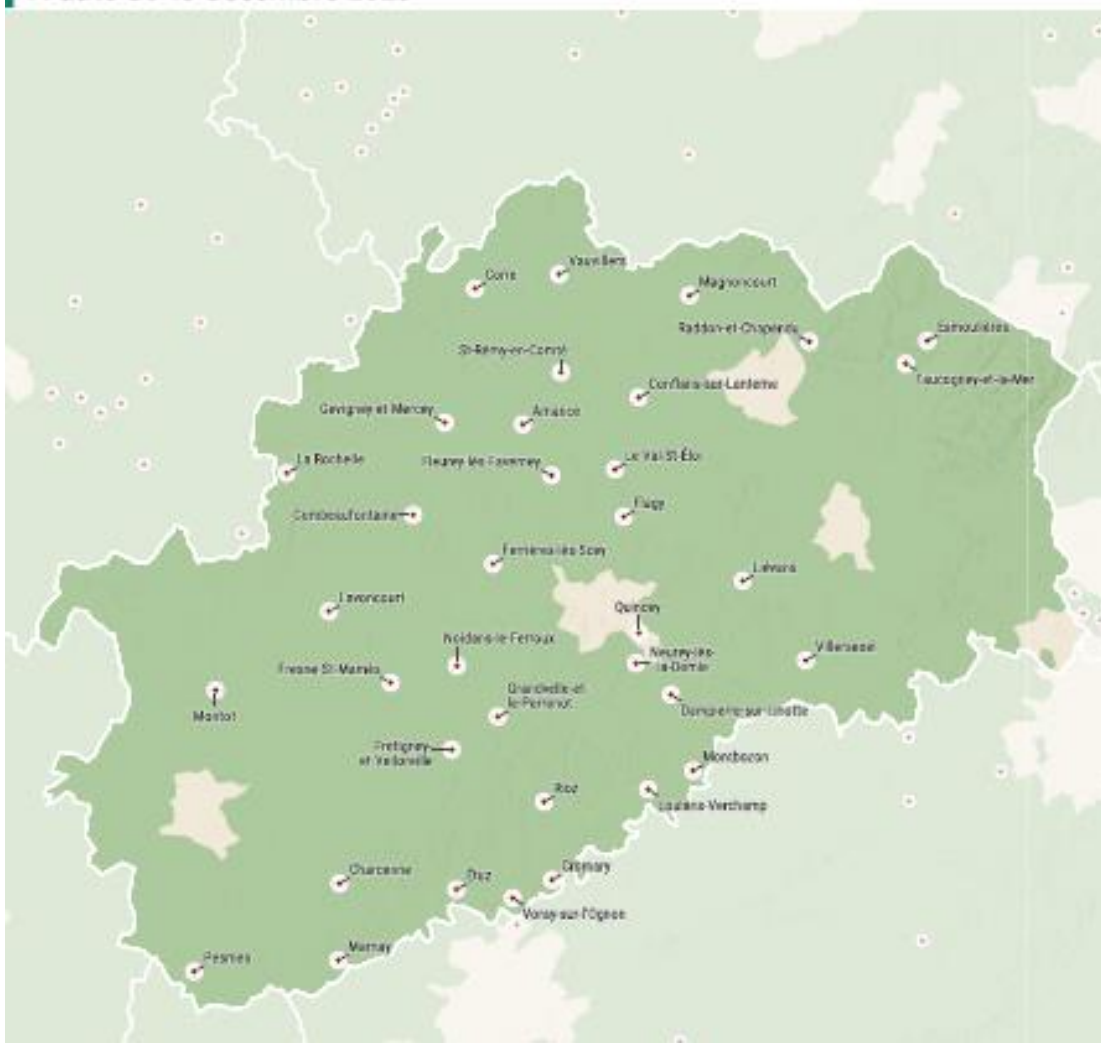
Yonne (89)
Arcy-sur-Cure
Asquins
Béon
Bessy-sur-Cure
Blannay
Brannay
Brion
Bussy-en-Othe
Chablis
Champlay
Chamvres
Chichery
Compigny
Coulanges-la-Vineuse
Coulanges-sur-Yonne
Courlon-sur-Yonne
Deux Rivières
Dollot
Domercy-sur-Cure
Escamps
Escolives-Sainte-Camille
Flourey-la-Vallée
Flogny-la-Chapelle
Foissy-sur-Vanne
Guillon-Terre-Plaine
Gy-l'Évêque
Irancy
Island
Jussy
La Celle-Saint-Cyr
La Ferté-Loupière
Les Vallées de la Vanne
Ligny-le-Châtel
Lixy
Lucy-sur-Cure
Maligny
Montholon
Montillot
Mont-Saint-Sulpice
Moutiers-en-Puisaye
Noyers
Pailly
Paroy-sur-Tholon
Pierre-Perthuis
Plessis-Saint-Jean
Pontigny

Pont-sur-Yonne
Précy-sur-Vrin
Rosoy
Saint-Clément
Saint-Julien-du-Sault
Saint-Martin-sur-Armançon
Saint-Père
Saints-en-Puisaye
Sépeaux-Saint Romain
Sergines
Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe
Vallery
Valravillon
Vault-de-Lugny
Venouse
Vermenton
Vézelay
Villethierry
Vincelles
Vincelottes
Vinneuf
Voutenay-sur-Cure

Haute Saône

36 communes labellisées

À date du 13 décembre 2023



Haute-Saône (70)

36 communes labellisées
Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité

■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Lancement de la première vague du label « Villages d'avenir »

En Haute-Saône, 37 lauréats, représentant 47 communes, ont été labellisés « Villages d'Avenir ». Ce lundi 8 janvier marquait le lancement de ce dispositif qui permet d'accompagner les territoires ruraux en leur apportant une ingénierie de proximité et opérationnelle. À cette occasion, l'ensemble des maires des communes lauréates a été convié à Faucogney.

Lucas Brunner - 09 janv. 2024 à 18:17 - Temps de lecture : 2 min



Romain Royet, préfet de la Haute-Saône (debout au centre), a convié les maires des communes labellisées pour le lancement du dispositif.
Photo Lucas Brunner

**Communication
par la presse**

En haute Saône

66 candidats

37 lauréats

47 communes

Labellisés

« Villages d'avenir »

08.01.2024

Communication par la presse En haute Saône

10 septembre 2023

« Il manquait un outil **d'aide à l'ingénierie** », confie le préfet, Michel Vilbois.

« Son objectif est d'apporter une **aide aux communes rurales, dans le respect des enjeux écologiques.** »

Il a par ailleurs annoncé le recrutement à venir de 120 chefs de projets et 2 250 missions locales sur ce dispositif.

Haute-Saône

Village d'avenir : un coup de pouce pour ces bourgs qui souhaitent faire bouger leur centre

La préfecture a présenté le dispositif « Village d'avenir », qui s'adresse aux bourgs de moins de 1 500 habitants. Dans le prolongement des Petites villes de Demain ou Action cœur de ville, le programme France Ruralités doit permettre d'aider les villages à développer l'attractivité de leur centre-ville.

P. P. - 19 sept. 2023 à 05:00 - Temps de lecture : 2 min



Dans le prolongement du dispositif « Petites villes de demain », qui a permis d'accompagner quatorze villes et villages haut-saônois, « Village d'avenir », s'adresse aux petits bourgs de moins de 1 500 habitants. Photo L'Est Républicain

Communication
par la presse
En Haute Saône
03 Janvier 2024

- La première salve de communes labellisées “Villages d’avenir” vient d’être dévoilée.
- Bonne nouvelle pour 36 communes du département, qui vont pouvoir bénéficier d’un accompagnement complet pour mener à bien un projet pour dynamiser leur village.

Haute-Saône

Villages d’avenir : l’ingénierie qui manquait aux petites communes

Trente-six communes de Haute-Saône viennent d’être labellisées “Villages d’avenir”. Pendant 12 à 18 mois, ces communes de moins de 3 500 habitants vont bénéficier de l’accompagnement d’un chef de projet. Exemple avec Raddon-et-Chapendu dont le centre doit être réaménagé.

Pauline Prin - 03 janv. 2024 à 05:00 - Temps de lecture : 3 min



Marnay fait partie des villes lauréates « Villages d’avenir ». En tout, 36 communes haut-saônoises ont été retenues pour concrétiser un projet.

Communication par la presse

26 communes prioritaires

- Parmi ces 36 communes lauréates dans le département, 26 seront prioritaires et 10 autres bénéficieront de cet accompagnement à partir de 2025.
- **« On a besoin d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage »**
- Pendant une **durée de 12 à 18 mois**, un **chef de projet** va être **aux côtés de l'équipe municipale** pour comprendre leur but et les guider au mieux dans la réalisation.
- « Il va surtout nous accompagner sur le volet réglementaire et sécuritaire, qui nous échappe un peu »,
- **Faire de l'optimisation financière**
- Le second volet porte sur la **recherche de financements**.
- Face à la multiplication des dispositifs d'aide, les élus ont parfois du mal à y voir clair. « Le chef de projet doit nous aider à aller frapper à la bonne porte pour faire de l'optimisation financière »,

- **Un appui de 12 à 18 mois pour les villages**
- Les communes labellisées bénéficieront d'un appui dans le cadre du programme **à partir de janvier 2024** pour une durée de 12 à 18 mois.
- En Haute- Saône, cela concerne :
- Amance, Charcenne, Combeaufontaine, Conflans-sur- Lanterne, Corre, Cromary, Dampierre-sur-Linotte, Esmoulières, Étuz, Faucogney-et-la-Mer, Ferrières-lès-Scey, Flagy, Fleurey-lès-Faverney, Fresne-Saint-Mamès, Fretigney-et-Velloreille, Gevigney-et-Mercey, Grandvelle-et-le-Perrenot, La Rochelle, Lavoncourt, Le Val-Saint-Éloi, Liévans, Loulans-Verchamp, Magnoncourt, Marnay, Montbozon, Montot, Neurey-lès-la-Demie, Noidans-le-Ferroux, Pesmes, Quincey, Raddon-et-Chapendu, Rioz, Saint-Rémy-en-Comté, Vauvillers, Villersexel, Voray-sur-l'Ognon.

		Habitants			
1	Amance (70)	660	21	Liévans (70)	156
2	Charcenne (70)	309	22	Loulans-Verchamp (70)	453
3	Combeaufontaine (70)	544	23	Magnoncourt (70)	408
4	Conflans-sur-Lanterne (70)	603	24	Marnay (70)	1 522
5	Corre (70)	596	25	Montbozon (70)	544
6	Cromary (70)	251	26	Montot (70)	131
7	Dampierre-sur-Linotte (70)	792	27	Neurey-lès-la-Demie (70)	348
8	Esmoulières (70)	97	28	Noidans-le-Ferroux (70)	653
9	Étuz (70)	684	29	Pesmes (70)	1 072
10	Faucogney-et-la-Mer (70)	467	30	Quincey (70)	1 401
11	Ferrières-lès-Scey (70)	130	31	Raddon-et-Chapendu (70)	837
12	Flagy (70)	139	32	Rioz (70)	2 395
13	Fleurey-lès-Faverney (70)	463	33	Saint-Rémy-en-Comté (70)	442
14	Fresne-Saint-Mamès (70)	495	34	Vauvillers (70)	620
15	Fretigney-et-Velloreille (70)	747	35	Villersexel (70)	1 409
16	Gevigney-et-Mercey (70)	488	36	Voray-sur-l'Ognon (70)	849
17	Grandvelle-et-le-Perrenot (70)	388		MOYENNE HABITANTS	599
18	La Rochelle (70)	41			
19	Lavoncourt (70)	318			
20	Le Val-Saint-Éloi (70)	97			

	Habitants				
La Rochelle (70)	41	1 à 250 habitants	Combeaufontaine (70)	544	de 501 à 1000 habitants
Esmoulières (70)	97		Montbozon (70)	544	
Le Val-Saint-Éloi (70)	97		Corre (70)	596	
Ferrières-lès-Scey (70)	130		Conflans-sur-Lanterne (70)	603	
Montot (70)	131		Vauvillers (70)	620	
Flagy (70)	139		Noidans-le-Ferroux (70)	653	
Liévans (70)	156		Amance (70)	660	
Cromary (70)	251		Étuz (70)	684	
Charcenne (70)	309	Fretigney-et-Velloreille (70)	747	de 1001 à 2500 habitants	
Lavoncourt (70)	318	Dampierre-sur-Linotte (70)	792		
Neurey-lès-la-Demie (70)	348	Raddon-et-Chapendu (70)	837		
Grandvelle-et-le-Perrenot (70)	388	Voray-sur-l'Ognon (70)	849		
Magnoncourt (70)	408	Pesmes (70)	1 072		
Saint-Rémy-en-Comté (70)	442	Quincey (70)	1 401		
Loulans-Verchamp (70)	453	Villersexel (70)	1 409		
Fleurey-lès-Faverney (70)	463	Marnay (70)	1 522		
Faucogney-et-la-Mer (70)	467	Rioz (70)	2 395		
Gevigney-et-Mercey (70)	488				
Fresne-Saint-Mamès (70)	495				
			MOYENNE HABITANTS	599	

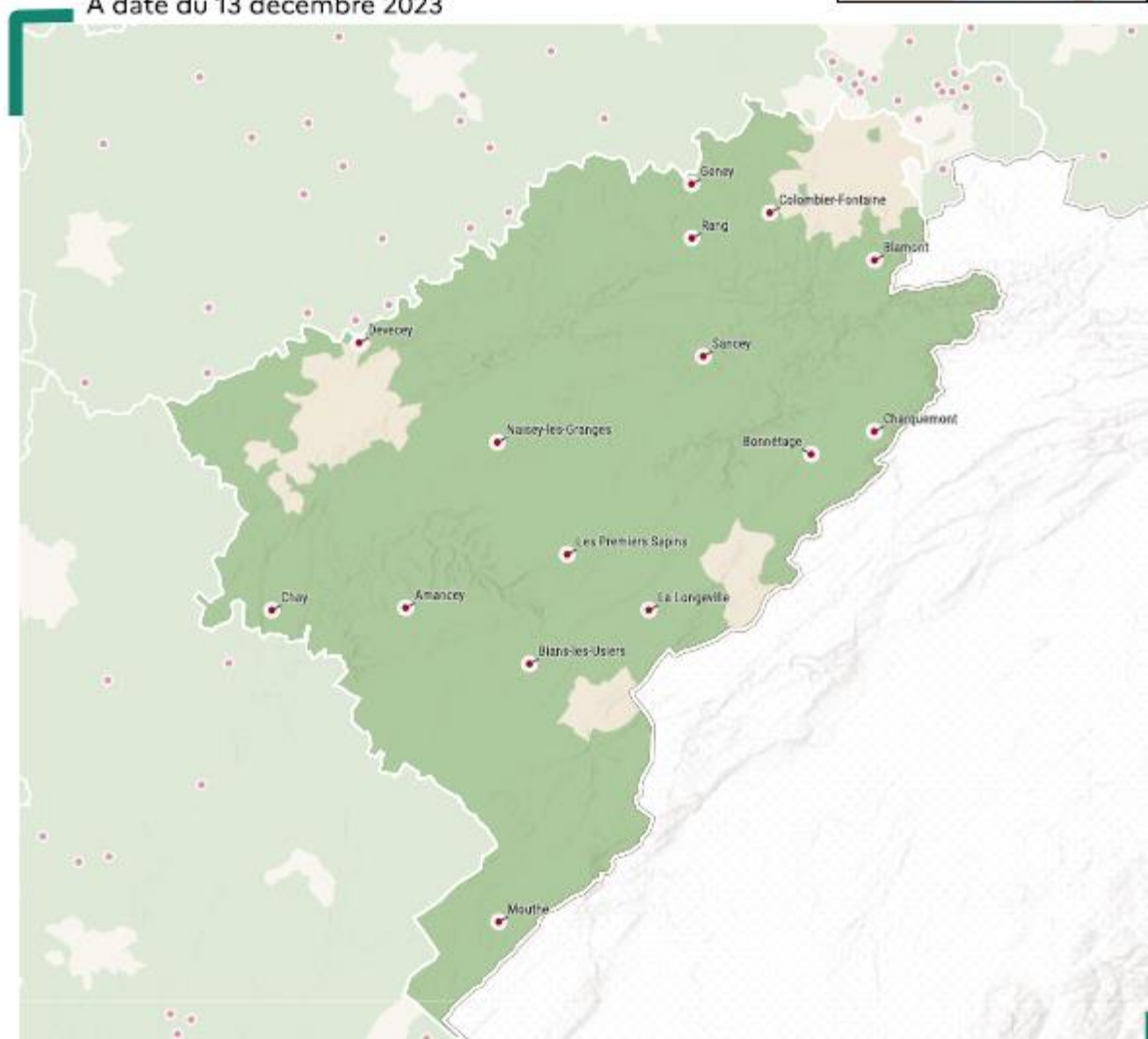
Doubs

	DOUBS	Habitants
1	Geney (25)	119
2	Chay (25)	204
3	Rang (25)	392
4	Val-d'Usiers (25)	699
5	Amancey (25)	706
6	Naisey-les-Granges (25)	806
7	La Longeville (25)	829
8	Bonnétage (25)	984
9	Mouthe (25)	1022
10	Colombier-Fontaine (25)	1205
11	Blamont (25)	1210
12	Sancey (25)	1327
13	Devecey (25)	1343
14	Les Premiers Sapins (25)	1548
15	Charquemont (25)	2791
	MOYENNE HABITANTS	1 012

Doubs (25)

15 communes labellisées
Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



	COTE D OR	Habitants
1	Aubaine (21)	88
2	Trochères (21)	169
3	Villaines-en-Duesmois (21)	253
4	Verrey-sous-Salmaise (21)	288
5	Vandenesse-en-Auxois (21)	295
6	Saint-Seine-l'Abbaye (21)	368
7	Laignes (21)	664
8	Époisses (21)	769
9	Bligny-sur-Ouche (21)	815
10	Bellefond (21)	895
11	Sombernon (21)	915
12	Arceau (21)	987
13	Saulon-la-Chapelle (21)	988
14	Villers-les-Pots (21)	1 177
15	Saint-Usage (21)	1 322
16	Meursault (21)	1 404
17	Fleurey-sur-Ouche (21)	1 442
18	Belleneuve (21)	1 604
	MOYENNE HABITANTS	802

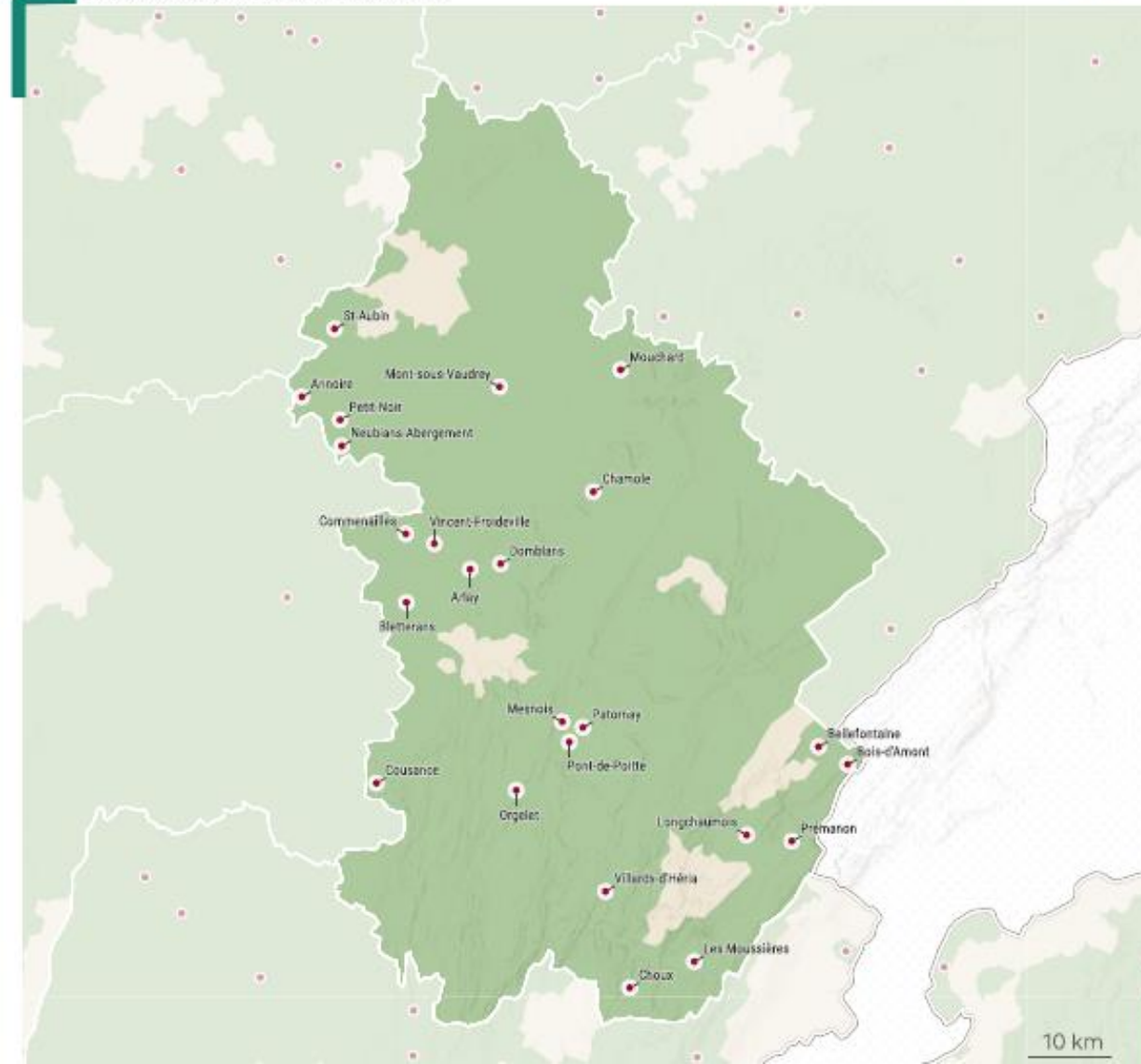


1	Choux (39)	127
2	Patornay (39)	154
3	Les Moussières (39)	160
4	Chamole (39)	161
5	Mesnois (39)	175
6	Villardards-d'Héria (39)	385
7	Vincent-Froideville (39)	395
8	Annoire (39)	417
9	Bellefontaine (39)	516
10	Neublans-Abergement (39)	541
11	Pont-de-Poitte (39)	631
12	Commenailles (39)	896
13	Mouchard (39)	1 062
14	Petit-Noir (39)	1 093
15	Longchaumois (39)	1 134
16	Arlay (39)	1 196
17	Prémanon (39)	1 201
18	Domblans (39)	1 220
19	Mont-sous-Vaudrey (39)	1 287
20	Cousance (39)	1 297
21	Bletterans (39)	1 527
22	Orgelet (39)	1 604
23	Bois-d'Amont (39)	1 650
24	Saint-Aubin (39)	1 821
	MOYENNE HABITANTS	860

Jura (39)

24 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



	NIEVRE	Habitants
1	Lavault-de-Frétoy (58)	72
2	Gien-sur-Cure (58)	92
3	Brinon-sur-Beuvron (58)	167
4	La Chapelle-Saint-André (58)	298
5	Oisy (58)	299
6	Planchez (58)	304
7	Dun-les-Places (58)	356
8	Billy-sur-Oisy (58)	357
9	Narcy (58)	476
10	Châteauneuf-Val-de-Bargis (58)	491
11	Montsauche-les-Settons (58)	515
12	Moux-en-Morvan (58)	528
13	Tannay (58)	570
14	Arquian (58)	571
15	Brassy (58)	591
16	Cervon (58)	639
17	Livry (58)	681
18	Saint-Honoré-les-Bains (58)	698
19	Corvol-l'Orgueilleux (58)	730
20	Entrains-sur-Nohain (58)	739
21	Chaulgnes (58)	1 508
22	Donzy (58)	1 571
23	Saint-Pierre-le-Moûtier (58)	1 840
24	Pougues-les-Eaux (58)	2 361
	MOYENNE HABITANTS	686

Nièvre (58)

24 communes labellisées Villages d'avenir



À date du 13 décembre 2023

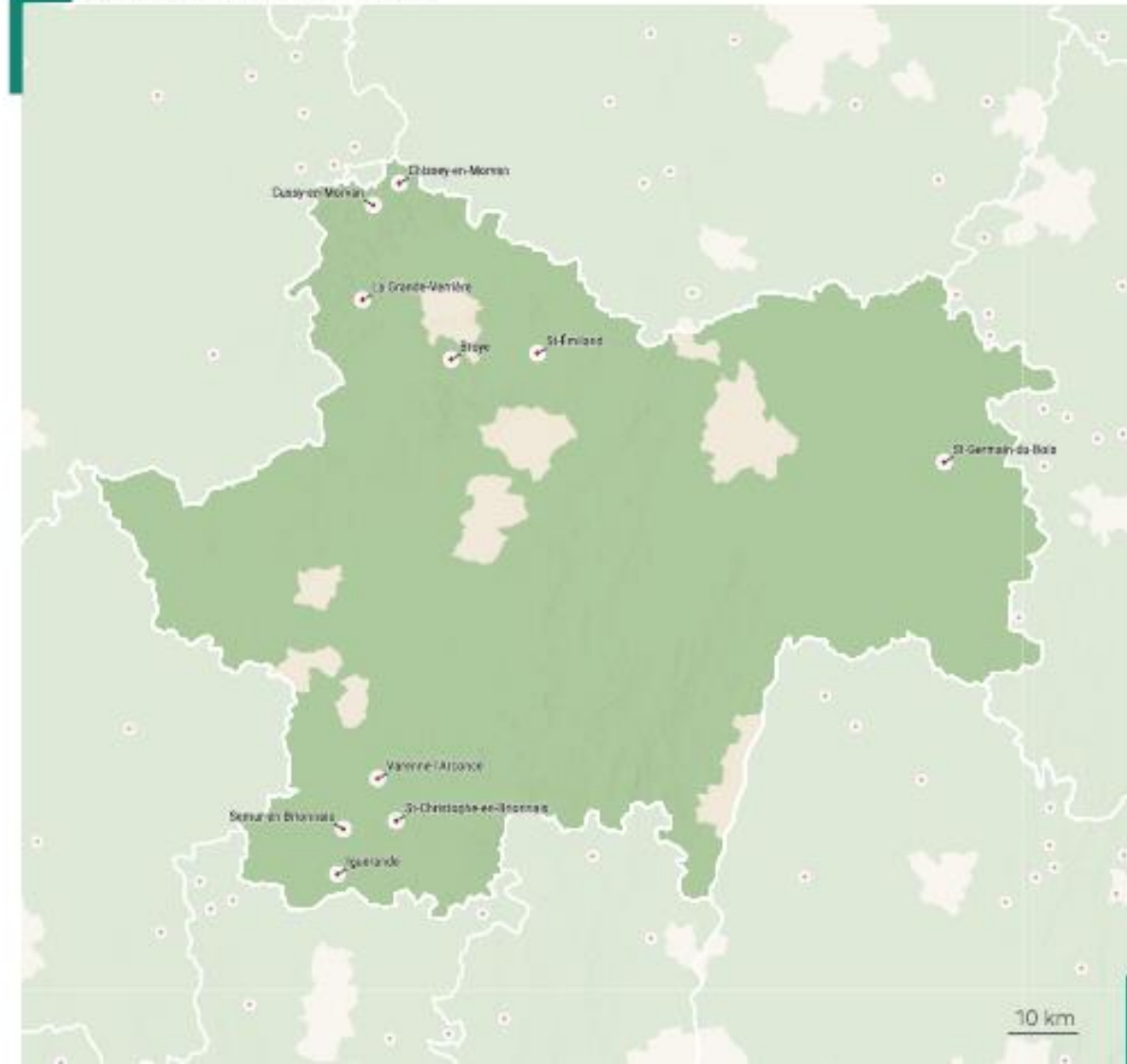




10 communes labellisées
Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023

	SAONE ET LOIRE	Habitants
1	Varenne-l'Arconce (71)	112
2	Chissey-en-Morvan (71)	268
3	Saint-Émiland (71)	312
4	Cussy-en-Morvan (71)	374
5	Saint-Christophe-en-Brionnais (71)	532
6	La Grande-Verrière (71)	565
7	Semur-en-Brionnais (71)	610
8	Broye (71)	749
9	Iguerande (71)	990
10	Saint-Germain-du-Bois (71)	1 890
	MOYENNE HABITANTS	640

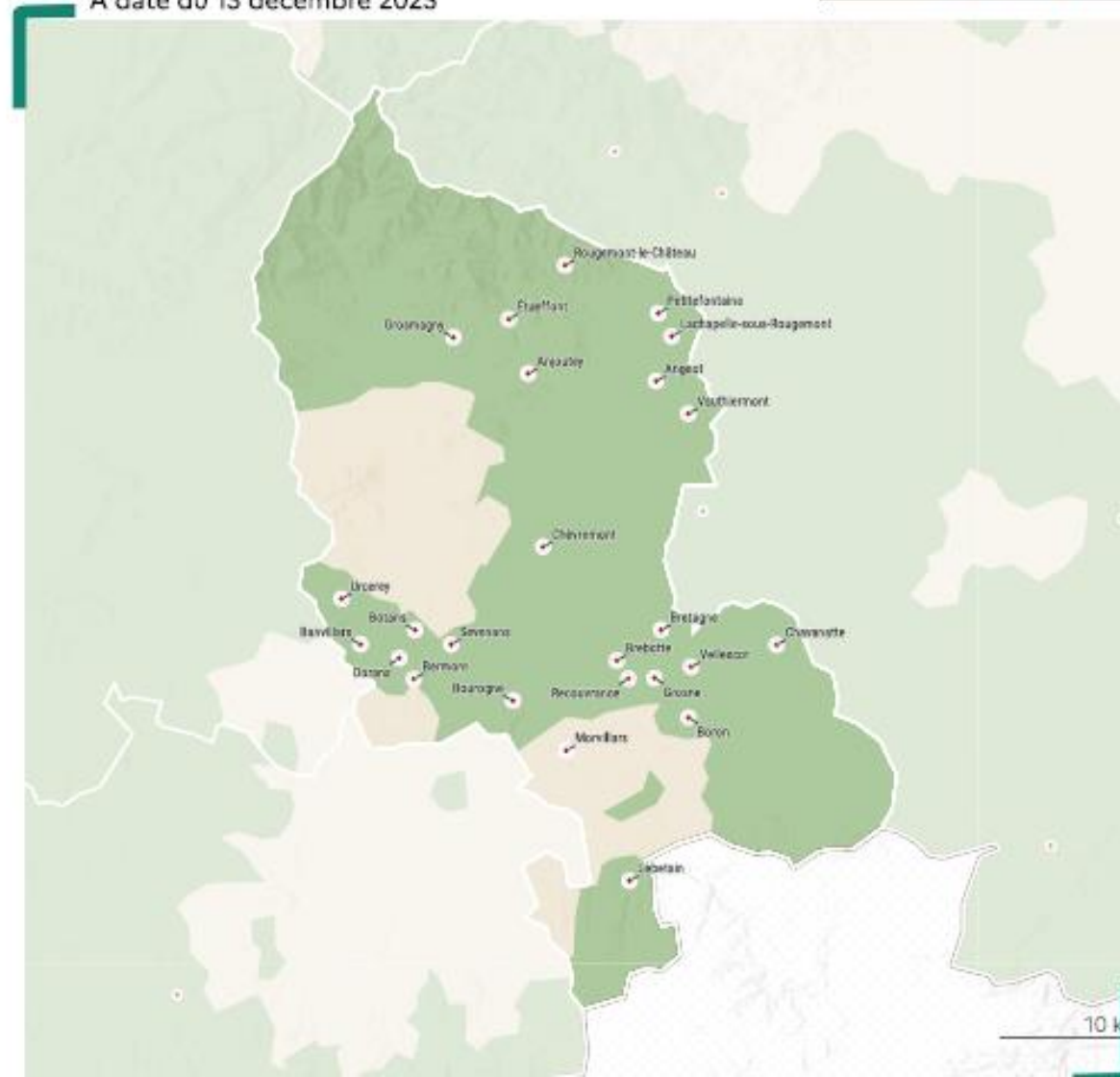


	TERRITOIRE DE BELFORT	Habitants
1	Recouvrance (90)	132
2	Chavanatte (90)	138
3	Petitefontaine (90)	190
4	Vauthiermont (90)	195
5	Botans (90)	238
6	Vellescot (90)	243
7	Urcerey (90)	245
8	Bretagne (90)	285
9	Banvillars (90)	291
10	Grosne (90)	331
11	Angeot (90)	355
12	Bermont (90)	376
13	Brebotte (90)	400
14	Lebetain (90)	413
15	Boron (90)	489
16	Grosnagny (90)	516
17	Anjoutey (90)	582
18	Lachapelle-sous-Rougemont (90)	584
19	Sevenans (90)	703
20	Dorans (90)	808
21	Étueffont (90)	1402
22	Rougemont-le-Château (90)	1492
23	Chèvremont (90)	1572
24	Bourogne (90)	1848
25	Morvillars (90)	1068
	Moyenne HABITANTS	596

Territoire de Belfort (90)

25 communes labellisées
Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



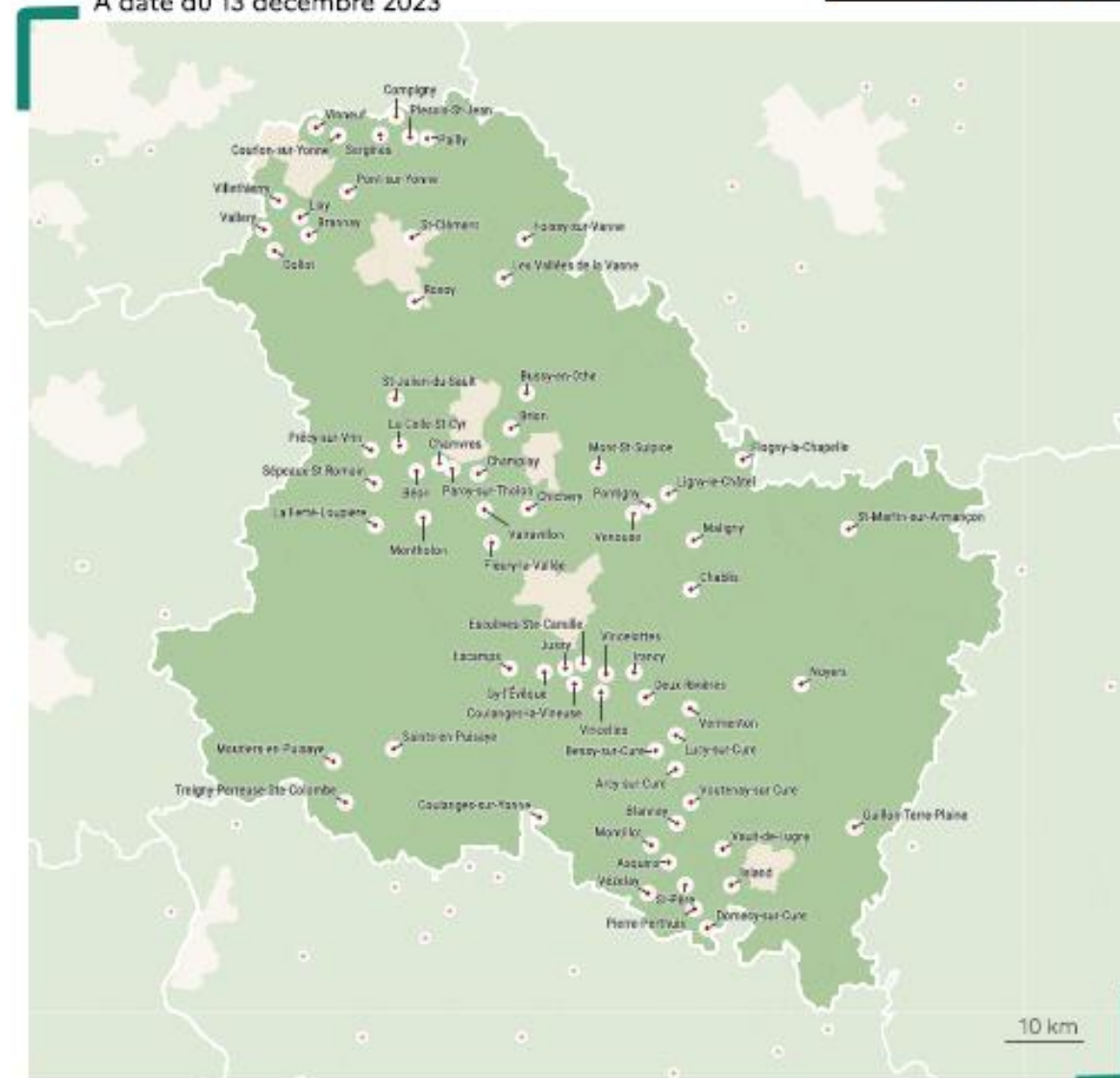
	YONNE	Habitants
1	Blannay (89)	103
2	Pierre-Perthuis (89)	107
3	Saint-Martin-sur-Armançon (89)	147
4	Bessy-sur-Cure (89)	187
5	Island (89)	188
6	Compigny (89)	198
7	Lucy-sur-Cure (89)	198
8	Voutenay-sur-Cure (89)	199
9	Plessis-Saint-Jean (89)	209
10	Montillot (89)	255
11	Irancy (89)	256
12	Vault-de-Lugny (89)	269
13	Moutiers-en-Puisaye (89)	275
14	Paroy-sur-Tholon (89)	280
15	Asquins (89)	287
16	Vincelottes (89)	289
17	Foissy-sur-Vanne (89)	290
18	Saint-Père (89)	292
19	Venouse (89)	298
20	Dollot (89)	315
21	Pailly (89)	316
22	Jussy (89)	364
23	Domecy-sur-Cure (89)	388
24	Précy-sur-Vrin (89)	419
25	Vézelay (89)	433
26	Gy-l'Évêque (89)	453
27	Chichery (89)	467
28	Arcy-sur-Cure (89)	469
29	Lixy (89)	476
30	Sépeaux-Saint Romain (89)	507
31	Coulanges-sur-Yonne (89)	511
32	Béon (89)	520
33	La Ferté-Loupière (89)	524
34	Saints-en-Puisaye (89)	543
35	Vallery (89)	568

36	Noyers (89)	593
37	Brion (89)	620
38	Chamvres (89)	658
39	Bussy-en-Othe (89)	707
40	Escolives-Sainte-Camille (89)	709
41	Champlay (89)	725
42	Guillon-Terre-Plaine (89)	736
43	Pontigny (89)	754
44	Brannay (89)	787
45	Coulanges-la-Vineuse (89)	794
46	Maligny (89)	797
48	Villethierry (89)	809
49	La Celle-Saint-Cyr (89)	815
50	Escamps (89)	887
51	Vincelles (89)	914
52	Flogny-la-Chapelle (89)	946
53	Treigny-Perreuse-Sainte-Colom	1 007
54	Les Vallées de la Vanne (89)	1 020
55	Rosoy (89)	1 074
56	Fleury-la-Vallée (89)	1 081
57	Courlon-sur-Yonne (89)	1 189
58	Ligny-le-Châtel (89)	1 201
59	Vermenton (89)	1 250
60	Sergines (89)	1 260
61	Deux Rivières (89)	1 265
62	Vinneuf (89)	1 606
63	Valravillon (89)	1 752
64	Chablis (89)	2 171
65	Saint-Julien-du-Sault (89)	2 224
66	Saint-Clément (89)	2 812
67	Montholon (89)	2 814
68	Pont-sur-Yonne (89)	3 316
	MOYENNE HABITANTS	760

Yonne (89)

68 communes labellisées
Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Conclusion : Villages d'Avenir

- Besoin d'aide
 - Besoin de reconnaissance
 - Besoin d'écoute
 - Besoin de solidarité
-
- Renouvellement des conseils municipaux en 2026 :
 - Rendre la fonction d'élus plus attractive
 - Mieux former les élus
 - Rendre les réformes cohérentes et compréhensibles

Conclusion : Villages d'Avenir

Merci de votre écoute

Vive la vocation de Maire et d'Elu

Vive la Symbiose

Elus + Etat + Collectivités